

Héritage et mesures de pérennisation de l'Euro féminin de football 2025

Résumé du rapport final

Le Championnat d'Europe de football féminin s'est tenu en Suisse du 2 au 27 juillet 2025. Le canton de Berne était considérablement impliqué, les villes de Berne et de Thoune ayant accueilli des matchs.

Le canton a fait en sorte que cette grande manifestation internationale laisse un **héritage durable**, en particulier par des mesures d'encouragement du football chez les femmes et les filles d'une part, et du sport et de l'activité physique en général d'autre part. Dans le cadre de la **stratégie de pérennisation**, il a mis en œuvre des projets divers : amélioration des infrastructures, offres d'activité physique accessibles, formations et formations continues pour les femmes dans le sport et campagne de communication visant la sensibilisation à la thématique des femmes dans le sport.

Les bases politiques, les moyens financiers et les ressources humaines mis à disposition entre 2023 et 2024 ont permis au canton de Berne de tirer profit avec succès de l'impulsion donnée par l'Euro féminin de football pour faire évoluer durablement le sport.

Organisation du projet

L'équipe de projet était composée de trois personnes rattachées au Centre de compétences pour le sport de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM).

- Silvia Flury, cheffe de projet Mesures de pérennisation, OSSM
- Marc Ringgenberg, responsable du Centre de compétences pour le sport
- Sophie Mounir, responsable de la section Sport et société, OSSM

Les partenaires du projet étaient les villes hôtes de Berne et de Thoune, l'office des sports de la ville de Berne, le Fonds du sport du canton de Berne, l'Office fédéral du sport, l'Association de football Berne/Jura (AFBJ) et la Fédération suisse de football.

Mesures mises en place

Les mesures de pérennisation de l'Euro féminin se fondent sur la stratégie sportive cantonale (« Berne, canton sportif : BE bouge – BE passionne – BE enrichit ») et poursuivent l'objectif de renforcer l'accès au sport et à l'activité physique pour toutes et tous, en particulier pour les femmes et les filles. Le canton de Berne a utilisé cet événement de grande envergure de manière ciblée pour s'attaquer aux failles structurelles dans le sport féminin et améliorer sur le long terme la visibilité, les infrastructures, la formation et la participation.

Les projets concrétisés comprennent des **terrains mobiles en gazon synthétique** pour désengorger les installations existantes, des **stations de prêt de matériel sportif**, des offres supplémentaires pour les filles dans le sport scolaire facultatif, des **formations et formations continues J+S spécifiques aux entraîneuses** et une **série d'ateliers portant sur des thèmes propres aux femmes dans le sport**. La campagne de communication « **EmpowHER – Focus sur les femmes dans le sport** » a mis en lumière le sport féminin durant l'année de l'Euro. À intervalles réguliers, des contributions portant sur différents sujets clés ont été publiées sur les réseaux sociaux, sur le site web de l'OSSM et dans le bulletin d'information interne.

Ces mesures contribuent à susciter l'intérêt de davantage de filles et de femmes pour le sport, à encourager durablement la pratique d'une activité sportive et à renforcer le paysage sportif bernois sur le long terme.

Financement du projet

Lors de la session d'été 2024, le Grand Conseil du canton de Berne a approuvé un crédit d'objet d'un montant de près de 1,2 million de francs en faveur de la mise en œuvre des mesures de pérennisation.

Projet pour une utilisation d'installations sportives toute l'année	700 000 CHF
Projet pour un accès facile à du matériel sportif	200 000 CHF
Sport scolaire facultatif	55 530 CHF
Formation et formation continue pour les femmes (J+S)	76 800 CHF
Thèmes spécifiques aux femmes dans le sport (hors J+S)	42 000 CHF
Contribution à la coordination des projets AFBJ 40 %	41 600 CHF
Coordination interne de projets OSSM	55 000 CHF
Dépenses totales	1 170 930 CHF
Montant déterminant pour la compétence en matière financière	1 170 930 CHF

En plus de ce crédit d'objet, le Conseil-exécutif a approuvé l'octroi d'une subvention de 149 850 francs pour cofinancer les terrains mobiles en gazon synthétique.

Objectifs atteints

Les mesures de pérennisation mises en œuvre sont conformes à la stratégie sportive cantonale et aux exigences politiques, et elles ont permis d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés pour les projets. L'accent a été mis systématiquement sur l'encouragement du sport féminin. Les terrains mobiles en gazon synthétique améliorent durablement les conditions d'entraînement, tandis que les offres telles que les stations de prêt de matériel sportif et les cours spécifiques du sport scolaire facultatif facilitent l'accès à l'activité physique tout en suscitant particulièrement l'intérêt des filles qui ne pratiquent pas de sport. De plus, les formations et formations continues sur des thèmes propres aux femmes renforcent la présence d'entraîneuses et de femmes dans des fonctions dirigeantes. Les ateliers et les mesures de sensibilisation ont permis d'approfondir les connaissances, de remettre en question les structures existantes et d'encourager une culture sportive plus inclusive. Les importants échos positifs ont confirmé le besoin et l'efficacité de ces mesures.

Sur le long terme, les projets créent une base solide pour l'encouragement du sport dans le canton de Berne. L'infrastructure et les stations de prêt resteront utilisables durablement, les cours et formations J+S continueront d'être dispensés et seront même étendus à d'autres disciplines sportives, et tant la série d'ateliers que la campagne « EmpowHER » se poursuivront. Partant, les investissements ont des effets sur le long terme et consolident le sport féminin au-delà de 2025.

Dans l'ensemble, l'héritage montre que l'Euro féminin de football a été l'occasion de mettre en place des structures durables et de rendre le paysage sportif plus diversifié, plus inclusif et plus moderne. L'objectif pour l'avenir consiste à ancrer ces mesures dans les affaires courantes, de les développer et de transmettre les connaissances au profit d'autres disciplines sportives, notamment grâce à des échanges transparents entre les fédérations et le Centre de compétences pour le sport.